CHARGÉS DE CLIENTÈLE
CHARGÉS DE CLIENTÈLE REMPLAÇANTS

FO COM DEMANDE LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DES DEUX INSTRUCTIONS CONCERNANT LES CC ET CCR

NON À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

NON AUX MESURES MISES EN PLACE UNILATÉRALEMENT PAR LA POSTE ET QUI REMETTENT EN CAUSE TOUS LES ACCORDS PROTECTEURS

FO Com

FOCOM SE MOBILISERA JUSQU'À OBTENIR LE RETRAIT ET EXIGER DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS